



Déclaration liminaire de la CGT au CSA de la DIRM du 18 mars 2025

Le président de la République aggrave la fracture avec les travailleurs français en engageant le pays dans la voie de l'économie de guerre (discours du 5 mars). Ce choix nie tout ce qu'ont exprimé les mouvements sociaux des dernières années. C'est imposer toujours plus de restrictions directes et indirectes, de régression de la qualité de vie et des conditions de travail pour des millions de personnes. Les restrictions budgétaires qui vont en découler affecteront notre ministère, pour la CGT elles n'ont pas de motivation raisonnable. Il n'y a pas d'union sacrée qui nous leurre devant la prédatation d'intérêts privés parfaitement conscients que leurs profits se font aux dépens de l'immense majorité des travailleurs.

La « menace russe » est difficile à gober quand les milliardaires se gavent. C'est au tour de l'industrie de l'armement de se remplir les poches. Bientôt la retraite à 70 ans comme au Danemark pour financer l'effort de guerre ?

La CGT refuse le choix de l'économie de guerre et le choix de la guerre tout court. La CGT revendique la sortie de l'OTAN et sans intégration dans une défense européenne. Les élucubrations paranoïaques de quelques zélés atlantistes ne nous font pas marcher.

Nous rappelons nos revendications nationales :

- abrogation de la loi portant réforme des retraites,
- d'une retraite à 60 ans à taux plein (55 ans métiers pénibles) avec 37,5 annuités,
- maintien du traitement à 100 % pendant les arrêts maladies,
- contre la suppression de la GIPA,
- abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Concernant la DIRM :

- nous demandons à la direction si elle dispose d'informations précises sur les budgets 2025
- en particulier nous demandons le montant des budgets d'action sociale 2025, si vous n'en disposez pas merci de demander à la DREAL

Nous rappelons qu'il existe des expérimentations de certains ministères d'utilisation de carte restauration **pour les agents n'ayant pas accès aux restaurants administratifs**. L'étendue de la DIRM et ses nombreuses implantations en font un service pertinent pour déployer cet outil. Il s'agit ainsi de permettre à tous les agents de bénéficier des subventions repas au bon montant. Nous demandons à la DIRM de solliciter le ministère pour la mise en place de ce dispositif dans les sites sans restauration collective.

Concernant les effectifs au CSN :

Suite aux baisses successives, les effectifs atteignent un niveau critique. La réalisation des missions est compromise. Certaines sont déjà réalisées de manière dégradée. La surcharge saisonnière impose une mise en suspens de certaines missions. Les plannings d'astreinte ne sont pas complets. La prise en charge de nouveaux navires est arrêtée. Le report des inspections sur les effectifs restants accentue la fatigue et le risque routier. C'est en particulier le cas pour les PSC sur le bassin Ouest. De plus, de nouveaux départs d'agents sont prévus.

Ces constats ne sont pas nouveaux mais continuent de s'aggraver.

Face à cela le recrutement est défaillant. La gestion globale du recrutement d'ISN au niveau national est incompréhensible. Des filières qui ont prouvé leur utilité ont été abandonnées. Des filières existantes comme les ITPE 4A sont mises en péril. L'affectation de jeunes inspecteurs dans des postes à l'environnement inadapté montre aussi un amateurisme dangereux de la gestion des agents.

C'est finalement le constat qui s'impose, le ministère et la DGAMPA ne travaillent pas de concert et ne planifient pas le recrutement indispensable à la survie des missions. Il est en effet nécessaire de prévoir un plan de recrutement et de formation sur plusieurs années (sans avoir besoin d'une catastrophe maritime !) pour un métier exigeant de telles spécialisations.

6,5 ETP manquent au CSN PACA Corse – nous exigeons la publication et le recrutement de ces 6,5 postes !

Nous exigeons la mise en place d'un plan de recrutement et de formation national.

CGT - UF DIRM MÉDITERRANÉE